

Promotion ES 2014

**D'UNE MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL
A UN FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE :
ITINERAIRE D'UN STAGIAIRE HEUREUX.**

Dossier de Pratiques Professionnelles
Pour la certification du domaine de compétences DC 1
Accompagnement social et éducatif spécialisé.

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Session 2017

SOMMAIRE.

INTRODUCTION.....	1
1. DESCRIPTION COMPARATIVE DES PRATIQUES EDUCATIVES.	1
I. Caractéristiques des établissements de mes stages et publics accueillis.	1
II. La composition des équipes des structures.	2
III. Les valeurs, et les axes de travail des structures.....	2
IV. L'observation des pratiques et les outils employés.....	3
V. Mes premiers accompagnements dans la MECS et dans le FAM.....	4
2. ANALYSE DES PRATIQUES OBSERVEES ET DE MES PREMIERS ACCOMPAGNEMENTS.	5
I. Analyse des pratiques observées dans les deux structures et de mon implication dans ces pratiques.....	5
II. Analyse de mes premiers accompagnements	9
3. AUTO-ANALYSE : COMMENT J'AI TENTE DE VAINCRE MES RESISTANCES.	13
CONCLUSION	16
4. ANNEXE : bibliographie	I

INTRODUCTION.

J'exposerai dans ce document, à partir de mon premier stage court dans une Maison d'Enfants à Caractère Social et de mon stage long dans un Foyer d'Accueil Médicalisé, les axes de travail privilégiés dans ces deux établissements ainsi qu'une analyse comparative de leurs pratiques éducatives. Par la suite, je décrirai les premiers accompagnements que j'ai observés puis ceux dans lesquels je me suis impliqué afin de les analyser mais également de me questionner sur ceux-ci au regard des apports théoriques des cours et de mes lectures. Ce questionnement me permettra d'appréhender les compétences nécessaires au métier d'éducateur. Enfin sous forme d'auto-analyse, je m'interrogerai sur les facteurs qui ont pu favoriser cette implication ou au contraire l'entraver de par mon déterminisme ou de par l'environnement structurel. Et je montrerai comment j'ai tenté de les surmonter pour in fine évoluer dans ma pratique professionnelle et me préparer aux autres défis qui me seront présentés dans un futur proche.

1. DESCRIPTION COMPARATIVE DES PRATIQUES EDUCATIVES.

I. Caractéristiques des établissements de mes stages et publics accueillis.

Je présente ci-dessous les établissements dans lesquels j'ai effectué mes deux premiers stages ainsi que les publics accueillis. J'ai effectué mon stage court dans une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) à Paris. Cet établissement fait partie d'une association créée en 1954, gestionnaire de huit établissements qui ont pour vocation la prise en charge de mineurs et de jeunes adultes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de toute personne dont la situation appelle l'aide et la protection de la collectivité publique. Cette MECS héberge une soixantaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans répartis dans cinq services. J'ai effectué la totalité de mon stage dans un service accueillant 12 filles de 9 à 13 ans confiées par l'ASE dans le cadre d'un Accueil Provisoire (AP) ou à la suite d'une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) délivrée par le Juge des Enfants.

J'effectue actuellement mon stage long dans un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) dans les Hauts-de-Seine. Cet établissement fait également partie d'une association créée en 1984 qui regroupe dix établissements venant en aide aux personnes souffrant de troubles psychiques. L'établissement, ouvert en 2003, ne comporte qu'un seul service et accueille des personnes adultes âgées de 25 à 65 ans dont les troubles diagnostiqués sont les différentes formes de schizophrénie. Elles sont reconnues par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et sont inaptées au travail. Les résidents (appellation de rigueur dans la structure) sont au nombre de 32 (18 hommes et 14 femmes).

II. La composition des équipes des structures.

Afin d'accompagner ces publics, les équipes sont composées d'une équipe éducative que je qualifierais "de terrain" et d'une équipe transverse. L'équipe de la MECS, pluridisciplinaire, est constituée d'un chef de service, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une gouvernante qui ont aussi en charge un autre service et d'un groupe éducatif de deux éducateurs spécialisés et trois moniteurs-éducateurs. Les personnels de ce groupe éducatif accompagnent quotidiennement et uniquement les enfants du service de 7h à 23h. Un veilleur de nuit prend le relais de 23h à 7h.

La configuration de l'équipe pluridisciplinaire du FAM comprend pour le seul et unique service de l'établissement, un chef de service, un psychiatre, trois infirmiers, une assistante sociale, une conseillère en économie sociale et familiale et cinq personnels d'entretien. L'équipe éducative comporte quatre aides-soignants, quatre aides médico-psychologiques et trois moniteurs-éducateurs. Cette équipe ainsi que les infirmiers accompagnent les résidents entre 7h et 21h, un veilleur de nuit étant présent de 21h à 7h. Le point commun entre les deux structures est la présence d'une équipe transverse et d'une équipe éducative de proximité, cette dernière accompagnant les usagers dans leur vie quotidienne selon des axes de travail distincts en fonction des établissements.

III. Les valeurs, et les axes de travail des structures.

L'objectif commun des deux structures et des associations dont elles dépendent est d'apporter une aide aux personnes en difficulté. Cependant les axes de travail ne sont pas identiques de par les valeurs différentes (mais non opposées) qu'elles véhiculent et défendent, les caractéristiques physiques et psychiques des populations accueillies et leurs projets d'association, d'établissement et de service¹

Pour la MECS l'association mère se fonde sur des valeurs d'accueil, d'humanisme, de respect, de laïcité et d'équité qui prévalent dans l'accompagnement éducatif. Les actions de l'établissement sont définies par un accompagnement de proximité des enfants, une participation active de l'enfant à son projet, une écoute individualisée et adaptée à ses besoins ainsi qu'un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne. Plus précisément, le service dans lequel j'étais met l'accent sur l'accueil, le projet personnalisé de l'enfant qui devient acteur de celui-ci et le travail en partenariat et en réseau. Il insiste sur la prise en charge éducative, sur les rythmes de vie, l'accompagnement spécifique de pré-adolescentes (9 à 12 ans), leur orientation et enfin les projets du groupe.

Pour le FAM : Les valeurs de l'association reposent sur une reconnaissance de la valeur de la personne, son potentiel de responsabilité et la reconnaissance de l'expression de ses choix. L'établissement œuvre à favoriser l'intégration de la personne dans la cité et son maintien dans une vie citoyenne par une offre d'accompagnement personnalisée par projet avec une

¹ Projet d'établissement et de service pour la MECS et projet associatif et d'établissement pour le FAM.

organisation ouverte sur des activités individuelles et collectives intellectuelles, psychomotrices et socialisantes grâce à la mise en place de partenariats. Les valeurs du foyer sont le respect et la tolérance, l'empathie, la protection et la vigilance, la responsabilité et la citoyenneté. L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne occupe donc une grande place, en particulier le suivi des résidents dans les traitements psychiatriques prescrits pour maintenir leur stabilité psychique et le suivi de leur hygiène de vie contribuant à leur bonne santé physique.

IV. L'observation des pratiques et les outils employés.

Bien que je me sois rapidement impliqué dans ce travail d'accompagnement quotidien, j'ai toujours pris soin de me dégager du temps pour observer mes pairs. J'ai mesuré combien un temps d'observation après l'arrivée dans les structures était primordial pour faire des liens entre les pratiques des éducateurs et les apports théoriques de l'école. J'ai pu constater que le personnel éducatif jouissait d'une large autonomie et répondait à la même logique d'accompagnement. J'ai également constaté que leur approche éducative pouvait très sensiblement différer dans leurs actes mais sans provoquer ni rupture ni dans la cohérence de leur mission éducative en rapport avec les valeurs et les projets d'établissement, ni dans leurs outils. J'ai dégagé plusieurs aspects communs. D'abord l'accent mis sur l'accueil de la personne sachant qu'un placement peut être perçu par l'utilisateur comme un acte violent de déracinement de sa famille. Ce moment d'entrée en relation est particulièrement travaillé par les éducateurs. L'autre point commun est la présence des éducateurs dans tous les actes de la vie quotidienne mais sans intrusion dans la sphère privée des usagers. Les repas sont des moments importants durant lesquels les éducateurs créent du lien entre les usagers entre eux et les usagers. Un autre point commun dans la vie quotidienne est l'accompagnement dans les actes d'hygiène. Il s'agit pour les jeunes filles de les accompagner dans l'apprentissage des soins inhérents à leur passage dans la puberté alors que dans le FAM il s'agit en grande majorité d'un accompagnement dans le maintien de l'autonomie d'une population avançant en âge avec toujours dans les deux cas le souci de l'image renvoyée d'eux-mêmes. La socialisation est un point qui est aussi travaillé quotidiennement par les éducateurs. Cela se traduit par des accompagnements des enfants dans des activités extérieures sportives et artistiques qui leur permettent des rencontres favorisant aussi leur autonomie, leur expression corporelle et leur créativité. Pour les résidents du FAM, les activités extérieures sont centrées sur la coordination entre le mouvement et la pensée. Les éducateurs de la MECS impliquent beaucoup les familles des enfants dans l'évolution de leur parcours. Dans le FAM, la participation de la famille est en principe soumise à l'accord du résident. Enfin, dans les deux établissements j'ai noté la disponibilité, le dévouement et l'écoute des éducateurs pour répondre aux besoins primaires ou secondaires des deux populations. Tout ce qui précède n'est possible que si une communication optimale est installée dans les équipes. Les passations de consignes entre vacations du matin et du soir, la tenue du cahier de liaison qui permet de suivre les événements de la journée, les réunions institutionnelles sont des outils nécessaires à la communication intra-structure. Pour chaque population, des processus adaptés, des procédures simples et claires sur la rédaction

des Projets d'Accompagnement Personnel et des Synthèses, des référentiels de compétences, des guides de tâches d'une journée type, des notes d'observation contribuent à structurer et donc à faciliter l'accompagnement des personnes. Je me suis servi de ces outils dans mes accompagnements.

V. Mes premiers accompagnements dans la MECS et dans le FAM.

J'ai été amené dans la MECS à me retrouver seul avec un groupe de filles pour les devoirs. Ce moment permet entre autre à l'éducateur d'observer les comportements individuels mais aussi du groupe. J'ai veillé à installer une atmosphère studieuse, reprenant les dissipées en leur rappelant le respect de l'autre mais favorisant les échanges constructifs entre elles et autorisant les plus rapides à aider les plus lentes sans faire leurs devoirs à leur place. J'ai expliqué à certaines quels raisonnements permettaient de résoudre un problème et pourquoi ceux qu'elles employaient ne les aidaient pas. Lorsqu'une d'entre elles faisait un blocage sur un exercice, j'ai dédramatisé la situation et je lui ai fait valoir ses autres compétences qu'elle pouvait employer pour tenter de résoudre l'exercice. Lors de la signature des carnets de correspondance j'ai mis face à leurs responsabilités celles qui avaient eu un mot du professeur pour une conduite dissipée en classe en leur demandant de m'expliquer pourquoi elles avaient eu cette conduite et ce qu'elles comptaient faire pour qu'elle ne se reproduise pas. En revanche j'ai expliqué à celles qui avaient eu des mauvaises notes que cela faisait partie des processus normaux de l'apprentissage et comment elles pouvaient se servir de cette expérience pour ne pas commettre les mêmes erreurs la prochaine fois. Lorsque j'ai parfois pu m'apercevoir que certaines me cachaient la vérité sur leurs notes ou leur comportement je les ai reprises en leur rappelant combien la franchise était une valeur primordiale dans la vie et combien il leur serait désagréable d'être elles-mêmes trompées.

Dans le FAM peu de temps après mon arrivée, un éducateur m'a demandé d'aider un résident âgé (le doyen de la structure) à faire sa toilette et à ranger sa chambre. Je me suis renseigné auprès de l'équipe sur ce qu'il était capable de faire seul et ce sur quoi il fallait que je l'assiste ou fasse à sa place. J'ai d'abord veillé à fermer sa porte pour respecter son intimité puis j'ai préparé dans la salle de bain tout ce dont j'avais besoin afin de ne pas le laisser seul sous la douche. Voyant qu'il commençait à se déshabiller seul, je me suis mis en retrait pour ne pas le gêner dans ces mouvements ni que ma proximité soit perçue comme une agression. J'ai profité de ce moment pour échanger avec lui sur le prochain transfert auquel il allait participer et lui dire que l'équipe appréciait beaucoup son implication dans les activités du foyer. Je me suis mis derrière lui lorsqu'il s'est levé pour se diriger vers la salle de bain afin de pouvoir le soutenir s'il perdait l'équilibre. Voyant que son équilibre était précaire, pour assurer sa sécurité je lui ai proposé de s'asseoir sur le tabouret de douche. L'équipe m'avait dit qu'il ne pouvait plus se laver seul. Or il ne m'a rien dit lorsque je lui ai mis un gant de toilette dans la main et lui ai dit qu'il pouvait lui-même se laver le devant du corps mais que je l'aiderai pour le dos. Ce qu'il a fait assez lentement mais avec application. Je lui ai aussi proposé qu'il se mette seul la mousse à raser sur

le visage mais que je le raserai pour ne pas qu'il se blesse. Je l'ai fait avec autant d'application que pour moi. Je lui ai montré comment disposer ses affaires dans son placard pour qu'il puisse les prendre facilement et nous avons regroupé les vêtements de même nature. Je lui ai proposé de laver ses draps et nous sommes descendus ensemble à la lingerie. Je lui ai montré sur quel programme de lavage il devait appuyer et je lui ai dit que je le lui ferai faire la manipulation la semaine d'après.

Dans cette première partie, décrire les logiques d'accompagnement et les pratiques professionnelles m'a permis cerner les axes éducatifs communs et privilégiés dans les deux structures. Cela va me conduire à questionner les pratiques observées ainsi que ma propre posture éducative et à élaborer des réponses, étayées entre autre par les apports de mes lectures et des cours dispensés en formation.

2. ANALYSE DES PRATIQUES OBSERVEES ET DE MES PREMIERS ACCOMPAGNEMENTS.

I. Analyse des pratiques observées dans les deux structures et de mon implication dans ces pratiques.

J'ai souligné dans la première partie que l'accent était mis sur l'accueil de l'utilisateur. Je n'ai pas eu l'occasion d'être témoin d'un accueil dans le FAM. En revanche, j'ai assisté à l'accueil d'une enfant dans la MECS et j'ai de plus rédigé à la demande du chef de service la note d'observation qu'il convient de produire un mois après l'arrivée de l'enfant. La visite de pré-admission revêt un caractère important dans le sens où un placement peut être vécu comme un arrachement au milieu familial induisant pour l'enfant une perte de ses repères affectifs et spatiaux même si le juge des enfants ou l'ASE mettent en avant la fonction protectrice du placement. Daniel Coum psychologue clinicien parle même de traumatisme². C'est pour cela que l'équipe éducative de la MECS ainsi que la psychologue travaillent au sujet de cette souffrance par un accompagnement de proximité dans la durée pour qu'elle ne vienne pas s'ajouter à la souffrance qui a précédé le placement. L'accueil de l'enfant ne se réduit donc pas au seul moment où la séparation prend effet. A titre d'exemple avec ma tutrice j'ai accueilli l'enfant le jour de son entrée dans la structure. Nous lui avons fait visiter à nouveau les locaux de vie collectifs (salle à manger, salon, douches) et nous l'avons accompagnée dans la chambre qu'elle allait occuper avec deux autres enfants. J'ai fait en sorte de l'observer discrètement pour tenter de déceler des questions latentes, puis nous avons rangé ses affaires dans son placard. Durant la quinzaine de jours qui a suivi j'ai été très vigilant sur son comportement et sur les relations qui s'établissaient entre elle et les autres enfants et aussi comment le groupe retrouvait un équilibre. Certaines filles m'ont demandé pourquoi j'étais davantage avec "la nouvelle" qu'avec elle. Je les ai renvoyé à leur

² Daniel COUM, *Repères pour le placement familial*, Eres, 2010, p. 315, disponible sur <https://www.cairn.info/reperes-pour-le-placement-familial--9782749212265-p-315.htm> [s.d.]. Page consultée le 02/11/2015.

propre entrée au foyer quelques mois ou années auparavant et leur ai rappelé qu'elles aussi avaient été suivies attentivement pour leur bien-être. J'avais pourtant fait attention à ne pas montrer ouvertement mon attitude protectrice. Cet épisode m'a ramené quelques décennies en arrière alors que j'entrais dans un internat scolaire. Je crois que même si les éducateurs ne m'avaient pas demandé de suivre cette nouvelle enfant je l'aurais fait par instinct me souvenant inconsciemment de ma période d'internat vécue comme un arrachement à mes proches. Cet instinct n'émane-t-il pas de mon déterminisme individuel³ plutôt que d'une réelle motivation éducative ?

Mon observation m'a permis aussi de constater que l'équipe éducative assurait dans les deux structures un accompagnement quotidien. Pour en avoir débattu avec leurs équipes respectives j'ai perçu la difficulté qu'il y avait à trouver le bon équilibre entre la présence nécessaire auprès de l'utilisateur et l'intrusion dans sa sphère privée ou plutôt dans son intimité. Pour ce faire, j'ai tenté de me représenter ce qui du point de vue de l'utilisateur constituait l'intimité versus la chose publique dans un espace de vie collectif. Pour m'aider dans cette démarche j'ai rapproché la notion d'intimité⁴ à celle de la notion de pudeur. Or « *la pudeur va de pair avec la vulnérabilité* »⁵ a écrit C. Labrusse-Riou professeur à l'Université de Panthéon-Sorbonne, spécialiste en autres du droit privé et du droit des personnes et de la famille. Alors qu'en est-il des usagers ? Dans la protection de l'enfance comme dans le champ du handicap ne peut-on pas parler de personnes vulnérables ? La pudeur est définie par le dictionnaire Larousse comme « *une disposition à éprouver de la gêne devant l'évocation de choses très personnelles* »⁶. Elle ne se limite pas à la nudité mais s'étend aux sentiments. Joseph Joubert moraliste du 18^{ème} siècle écrivait : « *la pudeur est le tact de l'âme* »⁷. Comment respecter la pudeur d'enfants ou d'utilisateurs en situation de handicap que l'éducateur accompagne dans tous les actes de la vie quotidienne sans attenter à cette pudeur ? Dans la MECS, ouvrir des armoires à vêtements pour vérifier qu'elles sont bien rangées et ainsi entrer en contact direct avec des objets qui ont pour les enfants une valeur affective ou une charge émotionnelle, interroger sur les relations parents-enfants du dernier week-end ou encore dans le FAM tout connaître de la vie sociale et privée d'un résident avant son arrivée dans le foyer, rentrer dans sa chambre lors du "tour de sécurité" même si ces deux points sont indispensables dans le métier d'éducateur ne sont-ils pas là des manœuvres intrusives portant atteinte à leur pudeur, à leur intimité dans une non reconnaissance de leur personne ? Nous sommes convenus avec les collègues qu'il était important d'être attentif à ce que chaque usager nous renvoyait dans ces moments, par une parole prononcée ou même juste par un regard lancé pour ainsi définir les limites et adapter notre accompagnement dans une éthique en fonction de ces retours. En effet, selon M. Meder-Klein sociologue « *toute intrusion de*

³ Par opposition au déterminisme social.

⁴ NDA : J'ai constaté dans mes lectures que l'intimité était davantage associée à la sexualité.

⁵ Catherine LABRUSSE-RIOU, *La pudeur à l'ombre du droit*, in : Claude Habib, la pudeur : la réserve et le trouble, Paris, Ed. Autrement, série Morales 9, 1992. P 29-50. (Étudié et résumé en cours de Philosophie en 1^{ère} année).

⁶ Larousse, définition « pudeur ». In Dictionnaire Larousse en ligne. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pudeur/64989> [s.d.], page consultée le 25/10/2015.

⁷ Joseph JOUBERT, (1754-1824), *Qu'est-ce que la pudeur ?*, Essais, Paris, A.-G. Nizet, 1983, p. 242.

l'espace personnel sera vécue différemment selon les liens socio-affectifs en jeu, les normes sociales et culturelles en cours, l'état psychologique de l'individu et bien sûr selon le contexte de la situation »⁸. Dans un espace de vie collectif tel que la MECS ou le FAM il n'existe pas à mon sens de réel espace privé qui puisse satisfaire le besoin de solitude, de repli sur soi qu'éprouvent ceux qui y vivent. Pour reprendre les mots de M. Meder-Klein, « *l'intimité intérieure et solitaire, celle qui est propice à l'introspection et aux secrets de l'âme* » n'a pas sa place.

M. Savadogo Docteur en Philosophie écrivait à propos d'éthique et de singularité de l'individu : « *...a la vocation ultime de l'éthique qui est d'ériger l'individu en individualité et de lui révéler sa singularité essentielle* »⁹. Comment dans le contexte ci-dessus révéler la singularité de la personne ?

Je souhaiterais maintenant revenir sur l'axe de l'autonomie qui est travaillé dans les deux structures. L'autonomie dans l'action sociale est tout d'abord un grand concept dont les acceptions diffèrent selon les professionnels¹⁰. B. Bouquet professeure émérite, chaire travail social-intervention sociale définit la recherche d'autonomie comme : « *praxis pour reconstruire une identité personnelle et une identité sociale démocratique [...] restaure la personne comme acteur et responsable de sa propre vie...* »¹¹. En prenant un raccourci, je comprends ici que l'autonomie est in fine : "décider par soi-même". Or j'ajouterai un second terme qui n'a quasiment jamais été prononcé au cours de mes stages : l'indépendance¹² qui est davantage la capacité à faire par soi-même. Ces deux termes prennent place dans les axes de travail de la MECS et du FAM.

Cet axe d'autonomie dans son acception la plus large (décision par soi-même et faire par soi-même) est commun aux deux structures et prend tout son sens dans les actes de la vie quotidienne des personnes qui doivent être aidées. La différence dans sa mise en œuvre vient du fait que les deux populations sont diamétralement différentes. D'un côté des jeunes filles entrant dans la puberté et sans pathologies somatiques et de l'autre côté des adultes avançant dans l'âge et dont les pathologies somatiques s'ajoutent aux pathologies psychiques¹³. Dans la MECS, en termes de quotidien, l'hygiène occupe une place importante. Cela se traduit par une vigilance des éducateurs au moment de la douche et du brossage des dents, le lavage des mains avant les repas et la vérification de la préparation du change de la vêtue pour le

⁸ Martine, MEDER-KLEIN, *L'espace relationnel et les territoires de l'intime*, Journée d'étude les frontières de l'intime du 07/11/2005. Disponible sur : www.lefuret.org/JOURNEE_ETUDE/martine_mederklein.doc, [s.d.], page consultée le 24/11/2015.

⁹ Mahamadé SAVADOGO, *Pour une éthique de l'engagement*, Presses Universitaires de Namur, 2008, p. 55

¹⁰ Google : *l'autonomie dans le travail social*, 1 360 000 résultats. Requête lancée le 22/11/2015.

¹¹ Brigitte BOUQUET, *Autonomie*, In : Nouveau dictionnaire critique d'action sociale. Disponible sur : http://www.recit.net/IMG/pdf/autonomie_nouveau_dictionnaire_critique_d_action_sociale.pdf, [s.d.], page consultée le 22/11/2015.

¹² Larousse, définition : « indépendant » : « Etat de quelqu'un qui n'est tributaire de personne sur le plan matériel, moral, intellectuel ». In Dictionnaire Larousse en ligne. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/indépendance/42534>, page consultée le 22/11/2015.

¹³ Ce qui ne signifie pas que certaines enfants de la MECS n'ont pas besoin d'un suivi psychologique.

lendemain. J'évoque donc ici la notion d'autonomie et non celle d'indépendance puisque les enfants savent faire par elles-mêmes mais qu'elles doivent être "motivées" par des rappels sur l'importance de l'hygiène. Concernant le choix de leur vêture je me suis posé la question de savoir si je devais intervenir comme certains collègues lorsqu'il me semblait que les vêtements préparés et bien que propres et conformes à la saison n'étaient pas en harmonie. J'ai choisi de ne pas interférer dans le choix de l'enfant considérant que je faisais entrer mes goûts dans ma représentation alors que l'image que l'enfant renvoyait lui appartenait en propre et concourait à sa propre estime¹⁴. Je pense aussi avoir fait entrer en ligne de compte des souvenirs de mon enfance lorsque me mère, en hiver, m'obligeait à mettre un bonnet que je me pressais d'ôter dès que j'avais franchi le coin de la rue¹⁵. J'ai abordé dans une séance de groupe d'analyse des pratiques la notion d'assistance que je trouvais trop soutenue à l'égard de certains enfants et qui me semblait aller à l'encontre de l'autonomie recherchée. Les éducateurs m'ont répondu qu'il fallait parfois passer par ce stade d'assistanat lorsque l'on décelait un blocage dans l'auto-décision de l'enfant pour lui permettre de progresser plus tard. La durée de mon stage a été trop courte pour que je vérifie cette affirmation. La notion d'indépendance dans la MECS est étroitement liée à celle de confiance. Je donnerais pour exemple les enfants que l'équipe autorise à aller seuls à l'école ou encore à la bibliothèque ou à leur activité sportive ou artistique. Il convient tout de même de reconnaître que ce choix peut être dicté par moment par une tension en effectif des éducateurs. Cela étant il peut permettre de pérenniser la décision si l'expérience est concluante. Personnellement j'ai plusieurs fois accompagné une enfant pour sa visite médiatisée avec sa mère. Nous devions prendre le métro avec deux changements. La première fois je lui ai proposé de bien regarder par où nous passions afin qu'elle puisse se diriger seule les fois suivantes, ce qu'elle a accepté. Je lui ai bien sûr assuré qu'un éducateur ou moi-même serait avec elle en cas de difficulté. Le jour arrivé je l'ai sentie paniquer à l'idée de s'assumer. N'ai-je pas été trop vite dans ma recherche de respect de la commande sociale ? Aurais-je dû attendre qu'une relation de confiance s'installe vraiment. Ai-je péché par enthousiasme ?

Dans les actes de la vie quotidienne du FAM je parlerais d'abord d'indépendance. J'ai précisé plus haut que la population de la structure était vieillissante et que la gestion de ces actes prenait aujourd'hui le pas sur l'axe d'animation. De plus en plus de résidents ont besoin d'une aide pour leur toilette, le rangement de leur chambre, la prise des repas, ou encore pour de simples accompagnements à leurs rendez-vous médicaux. Ces activités ne sont pas sans conséquences sur l'organisation des journées en termes d'effectif d'éducateurs ainsi que sur la programmation d'autres accompagnements éducatifs pour les résidents ne nécessitant pas une assistance dédiée. L'une des principales tâches des éducateurs est d'observer les résidents afin de déceler les régressions dans les comportements quotidiens et de faire la part entre ce qui peut relever d'une attitude ponctuelle et ce qui relève de l'évolution de la pathologie schizophrénique. La notion d'autonomie est également présente puisqu'à titre d'exemples il faut aussi veiller à ce que certains résidents prennent bien leur douche, se présentent à l'infirmerie pour la prise de leur

¹⁴ Mathieu BREGEGERE, Formateur, *L'estime de soi et la reconnaissance*, cours du 26/10/2015.

¹⁵ Déterminisme, quand tu nous tiens !

traitement médicamenteux, lavent leur linge, débarrassent leur table après le repas. Au début de mon stage je me suis interrogé sur l'attitude à adopter face à des résidents qui manifestaient visiblement de la mauvaise volonté quant à leurs obligations inhérentes à la vie en collectivité ou qui inconsciemment tiraient de leur pathologie des bénéfices secondaires¹⁶. Je voyais trois attitudes envisageables : celle d'insister jusqu'à ce que l'obligation soit réalisée, soit faire à la place, soit ne pas insister et ne pas faire à la place. Aucune n'était conforme à mon éthique. J'ai pu expérimenter une quatrième attitude que les collègues tiennent dans un tel contexte : celle de faire convoquer le résident par le chef de service ou par la directrice. Et cette attitude porte ses fruits puisque le résident s'acquitte ensuite de sa tâche pour un temps plus ou moins long jusqu'à la fois prochaine. C'est aujourd'hui celle que je fais "planer" en cas de besoin et qui suffit généralement. Mais alors que penser alors du poids des éducateurs de terrain, de l'image qu'ils renvoient aux résidents au delà d'en déduire que la notion de l'autorité est encore bien présente dans l'esprit de ces derniers. J'ai aussi été confronté au thème de l'autonomie avec les parents de certains résidents qui n'ont plus la faculté de discerner et donc de faire un choix de ce qui est bon pour leur santé ou ne l'est pas. Il m'est arrivé de demander à ces parents de ne plus donner de la nourriture à ramener au foyer pour que leur enfant mange seul dans sa chambre. Même si je comprenais qu'ils veulent leur faire plaisir je leur ai suggéré de profiter de leur présence chez eux pour le faire. J'ai fait valoir le risque de "fausse route" inhérent à leur pathologie sur lequel les éducateurs sont extrêmement vigilants pendant les repas. J'en ai discuté avec les collègues qui pensent que ces actes procèdent d'un sentiment de culpabilité des parents. Néanmoins nous sommes convenus que nous opérerions des contrôles systématiques lors des retours de week-end chez les résidents "à risques". Les parents méritent donc aussi d'être aidés pour les sensibiliser sur les dangers de certains de leurs comportements qui pourtant paraissent louables pour un non initié.

II. Analyse de mes premiers accompagnements¹⁷

Je vais tenter dans ce paragraphe d'analyser les questionnements puis d'amener ensuite des hypothèses de compréhension étayées par des appuis théoriques sur les accompagnements éducatifs tels que j'ai pu les vivre lors des deux expériences décrites en partie 1. Ces expériences m'ont amenés à analyser mon positionnement dans l'équipe ainsi que ma posture auprès des usagers et également le ressenti que j'éprouvais avant¹⁸, pendant et après ses actes éducatifs. Tout d'abord, la rencontre, dans laquelle se joue la clinique sociale et ses transferts¹⁹, comme essentielle et déterminante pour la suite de l'accompagnement.

Il a fallu dans la MECS que j'ôte mon habit de grand-père afin d'aborder les filles dépossédé au maximum de la subjectivité inhérente à mon statut familial. Je n'ai pas ressenti de quelconques

¹⁶ Caroline VACILESCU-DECILAP, Psychologue, *cours de psychopathologie* du 23/09/2015.

¹⁷ Cf paragraphe 1.V

¹⁸ J'avais à cette occasion parcouru le livre de Christophe André et Patrick Légéron, *La peur des autres*, Odile Jacob, 2003 et fait le test des pages 291 et 292 pour évaluer ma peur des autres.

¹⁹ Michel CHAUVIERE, « La sphère clinique du social », *Le lien social* n° 500 du 23/09/1999. Disponible sur : http://www.actif-online.com/fichiers/articles/art_rouzel_regard_320_323.pdf. [s.d.], page consultée le 04/11/2015.

manipulations à mon encontre de la part des enfants. Nous avons émis l'hypothèse avec ma tutrice que compte tenu de mon âge les filles n'avaient pas opéré de manœuvres de séduction comme elles pouvaient et avaient l'habitude de le faire avec des stagiaires d'une vingtaine d'années. Ceci a certainement aidé mon positionnement dans l'équipe éducative en tant que membre à part entière et a favorisé la rencontre. Je n'ai jamais eu besoin de faire état de ma "persona" d'éducateur pour un manque de respect ou autre attitude déplacée voire insolente envers moi. Je n'étais pas prévenu que je serais seul un long moment pour accompagner les filles dans leurs devoirs ce jour là. Ce moment entre dans le projet d'établissement puisqu'il répond à l'axe de suivi de l'orientation de l'enfant. Bien qu'ayant déjà observé mes collègues lors de séances précédentes, j'ai vécu la mise en route avec l'appréhension de ne pas être disponible pour écouter chacune d'entre elles. Pourtant lors de mes observations je n'avais pas décelé d'urgence "vitales" dans leurs questions. J'avais observé que certaines enfants avaient des difficultés à rester concentrées sur ce qu'elles entreprenaient. J'ai fait le choix de prendre ces dernières à part pour les prévenir que je ne tolérerais pas une indiscipline collective durant la séance. Cet avertissement, sans frais, m'a mis dans le rôle d'un enseignant et je me suis demandé à ce moment là quelle était ma légitimité pour habiter ce statut jusqu'au moment où j'ai constaté qu'il a très vite régné une atmosphère studieuse. Je suppose que le choix d'avoir pris les "indisciplinées" à part a permis de ne pas les stigmatiser devant le reste de l'assemblée et a eu plus de poids en termes de reprise éducative. D'autre part celles qui étaient concentrées ont probablement perçu que je reconnaissais là leurs efforts de concentration. En autorisant les plus rapides à aider les plus lentes, mais tout de même en contrôlant leurs solutions proposées, je pense avoir tenté de répondre à une problématique ainsi qu'à une visée éducative que j'entrevois. Tout d'abord la crainte de ne pas posséder la pédagogie scolaire ad hoc et l'intention de *favoriser "l'expression et la communication entre elles"*²⁰. Ces deux approches m'ont permis d'observer la dynamique du groupe, les comportements à risques (dominantes, dominées) dont je me suis servi par la suite pour travailler avec l'équipe en m'appuyant sur le potentiel décelé et les ressources de l'enfant, car « *l'observation ainsi que l'usager produisent des connaissances* »²¹. Je me suis ensuite interrogé sur ma posture quant à la reprise que j'ai faite sur leur conduite dissipée et signalée dans le carnet de correspondances en ouvrant le dialogue puisque je leur demandais des explications et des résolutions. Alors que, lorsqu'il s'est agit de leur mensonges j'ai simplement "joué" une partition moralisatrice en fermant le dialogue. J'ai réalisé par la suite que je n'avais pas tenu compte des motifs de leur placement que j'avais lus dans leur dossier. En effet j'ai demandé à des enfants s'il leur serait désagréable d'être trompées sans tenir compte de leur douloureux passé dans lequel elles avaient probablement été abusées et humiliées en tout cas pour la plupart d'entre elles. J'é mets aujourd'hui l'hypothèse d'avoir eu une posture de toute puissance sur cet événement. J'ai cherché à imposer mon éducation pour fabriquer un être à mon image alors que « *la relation éducative n'est pas un*

²⁰ Deux axes que l'on retrouve dans les projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants. Cours de 1^{ère} année en DF 2.

²¹ Caroline VASILESCU-DECILAP, Psychologue, *cours de psychopathologie du 28/10/2015.*

processus de fabrication mais un processus de transformation de l'être »²² A ce titre, je pense que j'aurais dû comme dans la reprise précédente ouvrir le dialogue avec les enfants.

Je souhaiterais maintenant revenir sur le moment où j'ai tenté de remotiver les filles qui avaient eu de mauvaises notes car j'entrevois chez plusieurs d'entre elles un abattement palpable. Je me suis uniquement attaché à la mauvaise note ponctuelle telle que je la voyais. J'ai considéré que l'urgence dans le suivi des devoirs était de rassurer l'enfant et de la remotiver dans l'instant. Je sais qu'il existe de nombreuses théories quant aux survenues d'échecs scolaires et à leur perpétuation et notamment des théories psychanalytiques. Je pense encore aujourd'hui que c'est à l'équipe, au psychologue de la structure et au corps enseignant de travailler avec l'enfant et ses parents en cas d'échecs permanents. Tout le monde n'a pas la même sensibilité face à l'échec. De nombreux facteurs biologiques et psychosociologiques entrent en compte. J'ai tenté de mettre en regard de mon accompagnement mes lectures et les apports théoriques des cours. Tout d'abord je me suis fié aux discussions que j'avais eues avec les collègues sur l'estime²³ que pouvaient se porter les filles sur elles-mêmes. Il est en effet plus difficile pour une personne de rebondir plus l'estime qu'elle se porte est faible, état que les collègues avaient pu déceler par leurs observations de *comportements d'évitements, de soumissions et par une dérégulation des émotions sociales (honte, gêne, anxiété...)*²⁴. « ...le moindre échec est dans ce cas vécu comme une catastrophe personnelle et sociale (scolaire) majeure et ensuite utilisée comme frein à de nouvelles entreprises »²⁵. Ma posture éducative a donc été de relativiser avec bienveillance leur échec afin de leur faire reprendre confiance en elles et en leurs possibilités. F. Autin et JC Croizet, chercheurs en psychologie suggèrent qu'il faut : « *modifier l'interprétation que les enfants ont de la difficulté pour les amener à considérer la difficulté comme une étape normale de l'apprentissage* »²⁶. Mais cela imposerait un véritable changement de mentalité à l'école mais aussi dans la société. Le débat est ouvert. Je me rends compte à posteriori que pour renforcer mon action j'aurais aussi pu amener une touche d'autodérision comme décontaminant de la tension par l'humour²⁷ en relatant par exemple aux enfants quelques uns de mes échecs scolaires. Afin de rendre ludique ce moment ingrat qu'est la séance des devoirs, peut-être aurais-je pu aussi mettre en place un jeu de "bonnes réponses" entre elles et moi. Elles auraient davantage perçu que je m'impliquais dans la séance, que je me mettais à leur niveau et donc que j'acceptais de perdre. D. Winnicott, psychanalyste, souligne que « *jouer implique la*

²² Philippe GABERAN, *La relation éducative*, Erès, 2003, p 109.

²³ Larousse, définition « estime » : « Appréciation favorable que l'on porte sur quelqu'un, bonne opinion qu'on en a ; respect, considération ». In Dictionnaire Larousse en ligne. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/estime/31187>, page consultée le 04/11/2015.

« *Et nous pouvons ainsi nous estimer ou nous mépriser nous-mêmes* » Descartes, *Les passions de l'âme*, 1649, Art 54.

²⁴ Mathieu BREGEGERE, Formateur, *L'estime de soi et la reconnaissance*, cours du 26/10/2015.

²⁵ Christophe ANDRE, Psychiatre, *L'Estime de soi au quotidien*. Disponible sur :

http://www.scienceshumaines.com/l-estime-de-soi-au-quotidien_fr_31239.html, 27/09/2013, page consultée le 04/11/2015.

²⁶ Emission télévisée dossier du journal de 20h de France 2 du 12/04/2012,

²⁷ Jacques LADSOUS, « De l'humour et du rire dans le travail social », *Vie Sociale* 2010/2. P 45-47.

Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2010-2-page-45.htm>, [s.d.], page consultée le 31/10/2015.

confiance »²⁸. Or cette confiance entre l'éducateur et l'utilisateur n'est-elle pas le coup de démarreur du moteur de la relation éducative que Jacques Trémintin, éducateur, met en exergue dans les premières lignes de l'une de ses tribunes ?²⁹

Je vais ci-dessous analyser mon premier accompagnement dans le FAM. Je précise que la personne que j'ai accompagnée a 65 ans, qu'elle est résidente au foyer depuis son ouverture (12 ans), et que sa pathologie évolutive nécessite un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne. Roger³⁰ est un homme assez effacé. Mon entrée en relation avec lui a été plus difficile en comparaison avec les autres résidents plus jeunes même si l'âge de Roger et le mien assez proche auraient pu laisser penser le contraire. L'occasion s'est présentée lorsque je me suis proposé de lui fabriquer une bague suite à la demande qu'il avait faite aux éducateurs alors que j'étais présent dans le bureau. A l'issue de l'activité nous avons plaisanté sur le prix que j'allais lui facturer pour ma prestation. C'est donc aussi là par l'humour que j'ai étayé notre entrée en relation. Lors de l'aide à sa toilette³¹, malgré que je me sois mis en retrait lorsqu'il s'est déshabillé je n'ai pas pu m'empêcher d'éprouver de la gêne. Le Dr R. Ehrhardt, psychiatre a écrit : « *Nous devons être aussi exigeants que nous le serions pour nous si nous devons subir le regard des autres* »³². Dans l'instant, je violais son intimité, je lui volais la possession de son corps, j'attendais à sa pudeur, la pudeur que j'évoquais plus haut. En le touchant je passais définitivement une frontière et je transgressais la plus élémentaire des retenues. Je devenais un intime moi qui n'étais qu'un éducateur stagiaire. Mais le sentiment de pudeur et la notion d'intimité de Roger ne s'étaient-ils pas "émoussés" compte tenu de l'avancement de sa maladie ? J'ai par la suite questionné des collègues qui m'ont dit que Roger n'était pas gêné pour se déshabiller devant le personnel, même féminin. Aujourd'hui, dans le doute je préfère garder mon approche et conserver en mémoire que je respecterai toujours la dignité et l'intimité de la personne accompagnée mais que la posture qui pourrait malgré tout s'y opposer serait impérative pour la finalité de mon travail et aurait obtenue l'accord implicite de l'utilisateur. Je citerai à nouveau M. Meder-Klein sur cet autre versant de l'intimité : « *... et l'intimité extérieure, celle qui implique une co-présence et s'insère dans la confiance, la complicité et la sociabilité communautaire* »³³. Par exemple, le fait d'être resté à l'intérieur de sa distance intime, constamment attentif aux mouvements de Roger et en anticipant ces gestes m'a permis d'assurer sa sécurité. Je pense par ce qui précède avoir respecté pour partie le 1° de l'article

²⁸ Donald WINNICOTT, *Jeu et réalité*, Gallimard 1971

²⁹ Jacques TREMINTIN, « La confiance dans la relation d'aide », *Lien Social* n° 977 – 17/10/2010. Site Disponible sur : <http://www.lien-social.com/La-confiance-dans-la-relation-d-aide>,

³⁰ Prénom volontairement changé.

³¹ J'avais obtenu son consentement.

³² Raymond EHRHARDT, « Développement de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées » 12/07/2010. Disponible sur : <http://jeune.apf.asso.fr/archive/2010/07/12/article-sur-le-developpement-de-la-vie-affective-et-sexuelle.html>, 01/05/2003. Page consultée le 31/10/2015.

³³ Martine MEDER-KLEIN, *L'espace relationnel et les territoires de l'intime*, Journée d'étude les frontières de l'intime, 07/11/2005. Disponible sur : www.lefuret.org/JOURNEE_ETUDE/martine_mederklein.doc, [s.d.], page consultée le 24/11/2015.

311-3 du CASF³⁴. Mais en opérant de la sorte, n'ai-je pas glissé d'une relation vraie vers un surinvestissement protecteur ? J'analyse ensuite le choix que j'ai opéré en lui demandant de se laver seul le devant du corps. Comme je l'ai décrits dans le paragraphe 1.5 il l'a fait seul avec application et avec une grande lenteur. J'avoue avoir un moment été tenté de l'aider pour aller plus vite. Mais je me suis rappelé de l'un de nos cours : « *la course contre le temps accélère la déshumanisation de la société* »³⁵. Alors en "faisant à sa place" je serais devenu une machine et Roger un objet. De plus, que dire de l'indépendance que j'évoquais plus haut ? En revanche, mon choix de ne pas le laisser se raser seul a été pris car j'ai pensé qu'il pouvait se blesser avec son rasoir à main. Je réalise à posteriori que je ne lui ai pas demandé son consentement. Peut-être a-t-il accepté car il était fatigué de s'être lavé seul ? Ou peut-être est-ce lié à la notion de bénéfice secondaire que nous avons étudié en cours de psychopathologie ? Aujourd'hui en écrivant ses lignes je prends la décision de lui demander dès mon retour au foyer s'il serait d'accord pour s'acheter un rasoir électrique pour ainsi maintenir son indépendance et éviter de se blesser. Cette indépendance je l'ai encore travaillée avec Roger après sa toilette en faisant "avec" lui et non pas à sa place pour le rangement de son placard et la mise en route de la machine à laver.

J'ai dans cette deuxième partie mis en exergue à la fois l'analyse et mes questionnements relatifs à mes observations ainsi qu'à mes premiers accompagnements au regard des apports théoriques des cours et de mes lectures. Je vais présenter ci-dessous les éléments et les contextes qui ont pour certains facilité et pour d'autres freiné mon implication dans les deux structures, dans mes actes éducatifs et dans ma posture. Je les présenterais sous l'angle de mon propre déterminisme (dans l'acception d'expériences parfois oubliées et d'éducation reçue) et aussi du fonctionnement des structures elles-mêmes.

3. AUTO-ANALYSE : COMMENT J'AI TENTÉ DE VAINCRE MES RESISTANCES.

C'est à l'occasion de cette formation et de ces deux stages que j'ai pris conscience combien mon passé, mon éducation ou plus largement mon identité biopsychosociale généraient une subjectivité déterminante dans mes approches et dans ma conduite et ont été à la fois des facilitateurs mais aussi des freins. Je n'avais jamais approché la sphère du travail social en tant que futur professionnel mais plutôt comme usager. En effet il y a deux décennies j'ai eu besoin d'une association pour me sortir d'un mauvais pas. Je suis arrivé avec des a priori et des préjugés qui ont façonné et faussé mes représentations. Mes a priori se sont fondés sur mon expérience passée dans l'association et mes préjugés se sont fondés sur ce que les médias

³⁴ Code de l'Action Sociale et des Familles, partie législative, livre 3, titre 1^{er}, chapitre 1^{er}, section 2, Article 311-3, « Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ».

Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000006797370&dateTexte=&categorieLien=cid>, page consultée le 30/10/2015.

³⁵ Mathieu BREGEGERE, Formateur, *L'estime de soi et la reconnaissance*, Cours du 26/10/2015

véhiculent quant aux personnes présentant des handicaps physiques et mentaux et quant à l'enfance en danger. Dès le premier contact dans la MECS j'ai laissé derrière moi le sentiment de pitié que j'éprouvais à l'évocation des enfants maltraités. J'ai tenté d'être le plus naturel possible, de vivre ce premier contact avec une empathie authentique. Cette attitude je l'ai aussi eue lors de mon arrivée dans le FAM pour établir le contact en regardant les résidents sans leurs différences car comme pour tout un chacun l'inconnu et encore plus le cadre hors normes sociales me faisaient peur. Etre sérieux dans la posture mais ne pas se prendre au sérieux (attitude que j'avais tendance à adopter dans ma vie professionnelle) est à mon sens un gage d'évitement de la toute puissance et être ainsi un bon agent de socialisation en respectant la commande sociale. J'accepte aujourd'hui d'être surpris, de ne plus être en constante recherche de stabilité, de prendre du recul. J'ai néanmoins identifié un point sur lequel il faudra que je travaille particulièrement. Pour avoir croisé une ou deux fois des parents "bourreaux"³⁶ le week end dans la MECS je me suis rendu compte qu'aujourd'hui je ne pouvais encore me résoudre à accepter que l'on fasse du mal aux enfants. C'est donc l'entrée en relation et les actions éducatives à mettre en place avec les parents "bourreaux" (qui font aussi partie des usagers des services sociaux) que je devrais investir. D'un naturel cartésien et de formation scientifique j'ai commencé ma formation sur le principe du "c'est blanc ou c'est noir". Le gris n'existait pas dans ma conception des choses et des sentiments et je m'en portais bien. J'ai appris dans la formation théorique et sur mes lieux de stages que cela me conduisait aussi à avoir les a priori et préjugés dont j'ai parlé plus haut. Rien n'est aussi simple et rien n'est jamais acquis. La vérité peut être partout et si parfois j'en détiens une partie l'autre partie ne m'appartient pas et il faut que je fasse l'effort de la rechercher. J'ai entamé mon premier stage plein de bonnes intentions. J'ai écrit plus haut que j'avais dans ma vie professionnelle eu tendance à me prendre au sérieux. Pour ne pas reproduire ce comportement contraire à l'authenticité et qui aurait pu nuire à mon entrée en relation et ma posture, j'ai tout de suite introduit de l'humour dans mes actions éducatives et plus principalement une certaine forme d'autodérision que ce soit dans la MECS ou dans le FAM. L'humour permet de s'écarter des sentiers battus de l'acte éducatif, et à l'usager et à l'éducateur de se poser un moment pour repartir dans une médiation. Cette forme d'humour m'a également permis de prendre du recul afin d'aborder des situations "délicates" telles que des conflits entre les enfants ou des épisodes maniaques chez les adultes. De la vie en collectivité, je ne connaissais que la période où j'ai été dans un internat de 14 à 18 ans. J'avais l'impression à l'époque de mener une vie normale probablement parce que je n'avais pas subi de traumatismes psychologiques ni présenté de troubles psychiatriques. Je réalise aujourd'hui que je m'ennuyais à mourir durant les week ends tous semblables aux autres ou aucune surprise ne venais égayer le quotidien. Aujourd'hui dans le FAM je m'emploie à casser la routine pour donner du sens à la vie quotidienne et ne pas céder à la banalisation. L'hébergement dans un foyer d'accueil pour enfants en difficulté ou dans un foyer d'accueil médicalisé n'a rien de normal. Il faut sans cesse créer des médiations pour que les usagers produisent de la valeur en rendant service au collectif (par exemple, une participation aux décisions du Conseil de la Vie Sociale)

³⁶ C'est le terme que j'emploie aujourd'hui, au moment d'écrire ce dossier.

car c'est grâce à cette valeur qu'ils s'approprient comme la leur qu'ils peuvent trouver leur place dans ce microcosme et de ne pas transformer leur vie en assistanat. Mon passé tumultueux ne m'autorise pas à affirmer que j'ai été un adulte de référence pour ma fille. Ma façon de vivre jusqu'à mes quarante ans n'a vraiment pas valeur d'exemple. J'ai vécu le statut d'adulte de référence plus dans la MECS que dans le FAM. Il s'agissait d'être un point d'ancrage pour le jeune, une ressource disponible dans laquelle il peut avoir confiance. Pour réussir à m'installer comme adulte de référence j'ai accepté dans un premier temps que l'enfant me mente manifestement, qu'il me raconte des histoires "hallucinantes" fruit de sa vie fantasmatique davantage pour ses besoins psychiques que pour réellement me mettre en difficulté. Il s'agit donc pour moi, dès le début d'une relation d'accorder un capital confiance à l'enfant et d'être soi-même confiant dans l'avenir. Confiant ne veut pas dire imprudent. Cela signifie-t-il que l'éducateur n'a pas le droit de se tromper ? Non ! Mais il doit reconnaître qu'il a fait fausse route devant l'enfant pour que celui-ci comprenne qu'avouer une faute est davantage une question de courage que de déshonneur. Plus jeune, je me serais fait pendre plutôt que d'avoir mes torts. Dans la MECS j'ai bien pris garde à ne pas m'enfermer dans une relation de filiation artificielle avec une enfant et dans le FAM j'ai veillé à ce que mes rapports avec les résidents se maintiennent dans un contexte professionnel / usager sans aucune exclusivité qui aurait pu conférer à l'isolement. J'ai aussi fait le choix dans les deux structures de ne pas tout de suite consulter les dossiers des usagers. Ceci m'a permis de davantage m'impliquer dans l'observation et l'écoute pour tenter de déceler leurs faiblesses mais aussi leur potentiel sans les enfermer dans une catégorie stigmatisante.

Dans les structures, l'un des principaux accélérateurs de mon implication a été sans conteste l'accueil mais surtout l'autonomie rapide que les éducateurs m'ont laissée. Ce que j'ai perçu comme une marque de confiance et qui a, en toute franchise, contribué à ma propre estime. A titre d'exemples je citerais dans la MECS l'accompagnement d'une enfant à sa visite médiatisée ou encore la responsabilité d'une vacation lors d'un jour de week end. Dans le FAM la direction m'a laissé définir puis mettre en place une activité d'initiation au golf et l'accompagnement de quatre résidents au club de golf. Depuis, une convention a été signée pour une année avec ce club. Cette immersion rapide n'a pas été un frein à l'observation puisque les événements que je viens de décrire ont été ponctuels. D'autre part, l'appréciation positive de la tutrice de mon premier stage a bien sûr également encouragé mon investissement. J'ai beaucoup apprécié de travailler avec tous les membres des deux équipes puisqu'en tant que stagiaire je n'étais pas affecté à un roulement défini. Ceci m'a permis d'une part de leur poser des questions quant aux approches qu'avaient les différents collègues pour un même acte éducatif et d'autre part de leur demander leurs avis sur ma propre perception. Je fais ici allusion à la définition d'objectifs et de moyens à mettre en place dans un projet d'accompagnement personnalisé. Mais ce sont les Groupes d'Analyse des Pratiques que j'ai évoqués dans la partie 2-I de ce document que j'ai le plus perçus comme éléments moteurs de l'implication des éducateurs et de la mienne. En effet, ils permettent de répondre à froid sur des questionnements et d'avoir une vision qui n'est pas déformée par l'urgence de certaines situations qui se sont déroulées. De ce fait ils apportent un

éclairage nouveau sur une pratique que l'éducateur pourra mettre en œuvre si une situation strictement identique se reproduit. Ces groupes sont pour moi un excellent moyen de tendre vers un accompagnement de qualité.

CONCLUSION

L'écriture de ce dossier suite à ces deux stages m'a permis de m'interroger a posteriori sur ma pratique professionnelle mais aussi sur mon ressenti face aux situations auxquelles j'ai été confronté. Au delà de ces interrogations, sur un plan humain dont j'ignorais l'existence, j'ai compris à presque 60 ans que je pouvais donner un sens à ma vie par mes actions auprès des personnes accompagnées. Or il n'y a pas de sens sans la relation gratuite à l'autre. Le temps des "me, myself and I"³⁷ est désormais derrière moi.

Je ferai mon troisième stage dans un CHRS accueillant des personnes en grande difficulté sociale. Je pense que mon expérience acquise dans les deux premiers établissements me permettra d'aborder cette population avec davantage de sérénité mais non moins d'humilité. Je pourrais continuer à mettre en œuvre et aussi à approfondir les compétences acquises lors de ces deux stages avec l'éthique qui est mienne : l'écoute, l'observation, la relation et la communication, l'étayage, l'empathie, le respect, la bienveillance entre autres même si je sais qu'il me reste encore beaucoup à apprendre. Car je suis conscient que mon action éducative revêtira une nouvelle dimension notamment dans mon positionnement en tant qu'adulte de référence puisque je serai confronté à la réinsertion sociale. Mais au final, il s'agira toujours de dépasser mes contradictions pour aider l'autre à grandir librement dans sa singularité.

³⁷ Traduction : "moi, moi et moi"

4. ANNEXE : bibliographie

Ouvrages :

ANDRE. C et LEGERON. P, *La peur des autres*, Odile Jacob, 2003.

BREGEGERE. M, *L'estime de soi et la reconnaissance*, cours du 26/10/2015.

COUM. D, *Repères pour le placement familial*, Eres, 2010.

DESCARTES. R, *Les passions de l'âme*, 1649, Art 54.

GABERAN. P, *La relation éducative*, Erès, 2003.

JOUBERT. J, *Qu'est-ce que la pudeur ?*, Essais, Paris, A.-G. Nizet, 1983.

LABRUSSE-RIOU. C, *La pudeur à l'ombre du droit*, in : Claude Habib, *la pudeur : la réserve et le trouble*, Paris, Ed. Autrement, série Morales 9, 1992.

SAVADOGO. M, *Pour une éthique de l'engagement*, Presses Universitaires de Namur, 2008.

VACILESCU-DECILAP. C, *cours de psychopathologie* du 23/09/2015 et du 28/10/2015.

WINNICOTT. D, *Jeu et réalité*, Gallimard 1971.

Documents sur support numérique.

C. ANDRE, Psychiatre, *L'Estime de soi au quotidien*. Disponible sur : http://www.scienceshumaines.com/l-estime-de-soi-au-quotidien_fr_31239.html, 27/09/2013.

B. BOUQUET, *Autonomie*, In : Nouveau dictionnaire critique d'action sociale. Disponible sur : http://www.recit.net/IMG/pdf/autonomie_nouveau_dictionnaire_critique_d_action_sociale.pdf [s.d.].

M. CHAUVIERE, « La sphère clinique du social », *Le lien social* n° 500 du 23/09/1999. Disponible sur : http://www.actif-online.com/fichiers/articles/art_rouzel_regard_320_323.pdf [s.d.].

Code de l'Action Sociale et des Familles, partie législative, livre 3, titre 1^{er}, chapitre 1^{er}, section 2, Article 311-3, « Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ».

Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000006797370&dateTexte=&categorieLien=cid>

R. EHRHARDT, « Développement de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées » 12/07/2010. Disponible sur : <http://jeune.apf.asso.fr/archive/2010/07/12/article-sur-le-developpement-de-la-vie-affective-et-sexuelle.html>, 01/05/2003.

J. LADSOUS, « De l'humour et du rire dans le travail social », *Vie Sociale* 2010/2. P 45-47. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2010-2-page-45.htm>.

Larousse en ligne. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires>

M. MEDER-KLEIN, *L'espace relationnel et les territoires de l'intime*, *Journée d'étude les frontières de l'intime* du 07/11/2005. Disponible sur : www.lefuret.org/JOURNEE_ETUDE/martine_mederklein.doc.

J. TREMINTIN, « La confiance dans la relation d'aide », *Lien Social* n° 977 – 17/10/2010. Site Disponible sur : <http://www.lien-social.com/La-confiance-dans-la-relation-d-aide>,

Publication professionnelle non commercialisée :

Projet d'établissement et de service pour la MECS.

Projet associatif et d'établissement pour le FAM.

Document audio-visuel.

Emission télévisée dossier du journal de 20h de France 2 du 12/04/2012,

